

Des nouvelles de l'Anepf



Chaque mois, les étudiants font le point sur les actualités de la pharmacie et partagent leur point de vue.

Propos recueillis par Romain Gallerand, porte-parole de l'Anepf

Vous avez mené une enquête sur le prix de la rentrée étudiante. Quelles conclusions en tirer ?

Nous avons publié la cinquième édition du coût de la rentrée pour un étudiant en pharmacie. Année après année, nous faisons le constat d'une augmentation de ce coût de plus en plus préjudiciable envers les étudiants, pour qui, les aides financières ne suivent pas forcément. Comme le reste de la population française, les étudiants sont impactés par la forte inflation, ce qui accentue grandement leurs problèmes pécuniaires. Des aides doivent leur être apportées. La lutte contre leur précarité a toujours été l'une des lignes directrices de l'Anepf, qui, par le biais de dons et mécénats, apporte son aide aux étudiants en grande difficulté. Cette année, un projet de financement est en préparation en collaboration avec la Fondation de l'Académie de Médecine pour débloquer des fonds destinés aux étudiants qui souffrent d'un point de vue financier afin de leur permettre de vivre au mieux cette nouvelle année universitaire. Elle donne l'opportunité pour 25 étudiants de toucher une somme de 1 000 € leur permettant ainsi de s'affranchir des postes des dépenses importants tels que le matériel pédagogique, la complémentaire santé, les transports en large hausse pour cette rentrée.

La pénurie de ressources humaines à l'officine profite-t-elle aux étudiants ?

Depuis quelques années, nous avons remarqué le manque de ressources au sein des officines avec des titulaires de plus en plus en difficultés pour engager du personnel. Ce manque de main d'œuvre profite grandement aux étudiants qui ont, ainsi, de plus grandes opportunités de se former par le biais de job en parallèle de leur cursus. Face à cette pénurie, les étudiants ont la possibilité de négocier leur grille salariale, afin de palier leurs difficultés financières. Les titulaires sont en effet de plus en plus ouverts aux négociations, pour être en mesure d'engager sur le long terme, une fois les étudiants diplômés.

2 624,78 €

C'est le coût moyen de la rentrée d'un étudiant en 2^e année qui n'a pas de bourse, soit une augmentation de **6,87%** par rapport à la rentrée 2019.



Maxime Delanny (au centre), président de l'Anepf et les vice-présidents du nouveau bureau lors de leur élection le 3 juillet 2022, à la Faculté d'Odontologie de Montrouge. (CREDIT : ANEPF)

Les pharmaciens peuvent remettre des tests de dépistage pour le cancer colorectal. Une évolution du métier bienvenue chez les étudiants ?

Depuis le mois de juillet, les pharmaciens d'officine ont, en effet, la possibilité de remettre aux personnes de 50 à 74 ans des tests de dépistage du cancer colorectal. La remise de ces kits profite grandement aux patients qui ne sont plus obligés de se rendre chez le médecin afin de se les procurer. Cela rend aussi possible une évolution du métier, vers un pharmacien au plus proche de la patientèle, acteur de santé publique. Les étudiants sont pour la plupart favorables à cette évolution. Cependant, il serait pertinent d'inclure une formation de prévention et de délivrance de ce kit au sein des plaquettes de formation, notamment pour les étudiants de 6^e année de filière officine, afin qu'ils soient les plus aptes possible à délivrer de bons conseils et remettre ce kit en bonne et due forme.